COMPTE-RENDU

Réunion de comité technique du projet de territoire Boutonne

Vendredi 25 septembre 2020– 9h30 – St Jean d'Angely

Etaient présents :

Nom	Structure	Nom	Structure
Manuella BROUSSEY	AEAG	Jennifer BAZUS	DDTM17
Stéphane GIRAUDEAU	ASA Boutonne	Marine DUGUE	EPTB Charente
Valentin POMMIER	Chambre d'agriculture 17	Marie ROUET	Fédération de pêche 17
Marie Claude GAUTHIER	Chambre d'agriculture 79	Nathalie DESWARTVAEGHER	SYMBO
Kristell PICHODU	Conseil départemental 17	Fabien POUSSIN	SYRES

Excusés : Joëlle LALLEMAND (APIEEE), Pascal DUBOIS (DREAL), Jean Claude PEIGNE (Fédération de pêche 79), Frédéric EMARD, Florent STAUDT (SYMBO) Jean Louis DEMARCQ (Poitou-Charentes Nature)

Présentation et validation axes 1, 2, 3 et 4- Bilan intermédiaire projet de territoire Boutonne

Axe1

Il est demandé de recentrer le projet de territoire sur les fiches actions les plus pertinentes, efficaces et prioritaires. Toutes les actions de communication ne feront plus l'objet d'une fiche action mais seront mentionnées pour information dans le bilan d'activités annuel.

Il est suggéré de rajouter un indicateur pour l'animation du PT à savoir la participation des acteurs au sein des réunions. Pour la CLE, cet indicateur existe dans le cadre du suivi de la gouvernance du SAGE. Ce sera donc rajouté pour le comité technique.

Axe2

Action 4- Diagnostic agricole : Le % d'avancement a été calculé sur le comparatif « nb de diagnostics prévus/réalisés ». La fiche action prévoyait également un certain nombre de suivi. Il faut donc recalculer cet état d'avancement en tenant compte de ces 2 critères. Pour les suivis, peuvent être indiqués dans le document, les 8 dossiers qui ont nécessité une suite par la CA (ex/ Projet PVE, dossier EVA17, pose de sondes capacitives…) et les 4 qui peuvent nécessiter un suivi (ITK à mettre en œuvre, conseil fourrager). A ce jour, il n'y a eu aucun suivi réalisé par les CA tel que prévu dans le PT ce qui induit une baisse du % d'avancement calculé initialement.

Il est regretté le manque d'implication de la CA sur les diagnostics et surtout les suivis des exploitations. La question est posée de savoir pourquoi la CA ne remplit pas ses objectifs. Il est souligné la difficulté de la transversalité des différents techniciens conseils de la CA à qui l'on fait appel en fonction de la thématique à suivre, le manque de mobilisation de la profession agricole face au contexte d'attente et de contentieux mais surtout le manque de moyens humains pour mener ces missions depuis 2019. Il faut donc revoir ce qui est écrit dans le bilan à savoir préciser que c'est pour l'année 2018 que la CA a étoffé ses moyens avec le recrutement de 2 personnes qui sont sur d'autres missions depuis 2019.

L'AEAG rappelle que les diagnostics d'exploitation, l'observatoire des assolements et le suivi de l'amélioration des pratiques culturales irriguées font partie des actions primordiales pour juger du bon avancement du PT de la Boutonne. Or, le bilan intermédiaire du PT fait clairement apparaître un problème d'engagement sur cette action des diagnostics et de suivi d'exploitations. Cela pose plus largement la question de l'engagement et des priorités de la profession agricole (CA) dans la mise en œuvre globale du PT de la Boutone. Depuis la date du 18 septembre 2020, la CA a lancé une offre d'emploi spécifique à la réalisation de ces diagnostics afin d'atteindre les objectifs fixés.

L'AEAG explique qu'initialement dans les programmes de restauration de la qualité de l'eau, les accompagnements collectifs ne correspondaient pas complétement aux besoins de la profession agricole. Ainsi, il a été proposé l'accompagnement individuel. Au vu de sa faible mise en œuvre dans le PT, il convient de vérifier que cette action d'accompagnement individuel est bien adaptée au contexte de la Boutonne ou s'il faut revoir et modifier cette action. La CA explique que cette action est plutôt bien perçue par les exploitants diagnostiqués. Il est proposé de mener un sondage d'ici la fin de l'année auprès des exploitants pour connaître leurs intérêts et leurs attentes sur le sujet. Ceci pour permettre d'établir un constat sur la suite à donner à cette action (poursuite ou réorientation).

Le comité technique est en attente d'un positionnement politique de la CA sur cette action qui a toujours été affichée comme action phare du PT de la Boutonne.

Action 4bis- Observatoire des assolements : L'outil a été développé sur le bassin de la Sèvre Niortaise. Il reste encore des réglages pour qu'il soit complétement opérationnel et automatisé. Pour le moment, il a été obtenu les informations sur les surfaces irriguées/ non irriguées. L'obtention des données pour établir l'état zéro des exploitations avant construction des réserves peut être très rapide. A la question de savoir si cet outil sera compatible avec le modèle de prévision d'E-tiage, il est répondu que l'OUGC communique ses données à l'EPTB depuis 3 ans afin d'alimenter E-tiage. Mais le module propre à la Boutonne de E-tiage n'est pas encore opérationnel.

Action 5- Formation : De la même manière que pour les actions de l'axe 1, il n'y a pas de plus-value à maintenir cette action et il est proposé de supprimer cette fiche action et de la valoriser au travers du paragraphe spécifique à la communication. Les formations sont un des piliers de l'action des CA et bénéficient d'un financement spécifique Vivéa. Elles seront donc toujours proposées dans ce cadre-là.

Action 5bis- Agr'eau : L'indicateur propre à la gestion quantitative ne peut être renseigné ; Il est donc supprimé. Un questionnement se pose concernant la pertinence d'intégrer cette action dans le PT. Un enjeu majeur développé dans le diagnostic du PT est la couverture des sols et cette action permet d'y répondre. Il est cependant suggéré que le PTGE valorise cette action en communiquant avec les autres coops ou les autres agriculteurs pour permettre son extension à plus large échelle. Ainsi, il est proposé de mettre un indicateur PTGE (Vaut, Vprél) et de garder les indicateurs qualitatifs. Il est demandé si un indicateur économique serait pertinent car une des difficultés rencontrées est la capacité des agriculteurs à l'investissement dans le matériel. Il est proposé d'attendre le retour du copil de Agr'eau pour voir comment les indicateurs qualitatifs sont remplis.

Actions 6 et 7- MAE : Il est demandé de rajouter les coûts pour les MAE dans le bilan financier. Sur la Sèvre Niortaise, il y a une réflexion en cours sur les MAE à ouvrir ou leur périmètre avec la Région. Quid sur la partie Boutonne ? Le PAEC enjeu eau n'a pas été ouvert en 2020 alors que le PAEC enjeu biodiversité aurait été ouvert. A recouper avec le CD17 (site de la Trézence) pour savoir s'ils ont pu

proposer des MAE aux agriculteurs. C'est un enjeu primordial pour le plan de gestion Trézence compte tenu des objectifs du PT et des enjeux majeurs sur la Trézence.

Axe 3

Action 9-Dates semis : Comme sur le Curé, il peut être proposé d'envoyer un questionnaire pour savoir si les agriculteurs ont suivi ce réseau, si ça les a aidés… La question se pose sur la pertinence de cette action au regard de l'objectif du PT et des missions traditionnelles de la CA. Le réseau qui ne demande pas de gros moyens financiers, permet d'apporter des éléments pour optimiser les semis de maïs et surtout ceux non irrigués ou ayant un cycle court. Il a été mis en place dans le cadre du PT (donc ne serait pas poursuivi si action non poursuivie). Les relevés manuels permettent également de maintenir un contact de terrain avec les agriculteurs. Il semble pertinent de le conserver car il propose un accompagnement sur d'autres pratiques (accompagnement au semis plus précoce de maïs non irrigué). Par contre, il faudrait réécrire cette action pour la rendre plus pertinente au regard du PT et retravailler les indicateurs de suivi avec la CA. Cette fiche action est maintenue en attente des conclusions de l'analyse du questionnaire.

Action 10-Réseau sondes capacitives : Le réseau de sondes pourra être complété par l'utilisation et la communication de bilans hydriques fictifs mais performants, type Irrélis. Les sondes permettent un gain en efficience de l'eau plus qu'un calcul d'une économie d'eau. Le réseau de sondes pourra être complété par l'utilisation et la communication de bilans hydriques fictifs mais performants type Irrélis. C'est un élément clé pour apporter des informations dans l'irrig'Boutonne. Le questionnaire envoyé intégrera des questions également sur cette action. Le remplissage de certains indicateurs reste compliqué.

Action 11-Irrig'Boutonne : L'AEAG rappelle que dans le cadre de leur financement, elle demande aux OUGC que le bulletin irrig'info permette d'aller au-delà du conseil à l'irrigation : conseil sur l'assolement, valorisation du matériel des irrigants… L'idéal est de reprendre des informations véhiculées par d'autres canaux dans le bulletin Irrig'info sur les bulletins hors période d'irrigation.

Action 12-Journées techniques : Les thématiques des journées techniques sont prévues en fonction des essais prévus sur l'année. Sont rajoutées 1 ou 2 interventions proches ou en complément. Une journée de mutualisation interbassin au Magneraud (Arvalis) devrait être prévue en 2021. Ce n'est pas une action à considérer comme de la simple communication et donc à ne pas enlever du PT car c'est une action de restitution technique.

Action 13-Essais : Les premiers essais de semis sous couverts conduits en 2016 et 2017 par Terre Atlantique et les CA ont abouti à des conclusions difficilement interprétables. Du coup, il a été proposé de suivre ce type de travaux avec la station expérimentale du Magneraud qui suit également ce type de travaux. Pour les autres années, ce sont des essais suivis par la CA. La question se pose de la pertinence du choix de ces essais et de la reconduite de ces essais sur la durée. L'AEAG explique qu'ils ne financeront plus les essais variétaux mais des essais testant des pratiques innovantes par rapport aux pratiques « courantes ». Il est suggéré de refaire une nouvelle fiche action pour travailler sur un protocole d'expérimentation innovant. Il est proposé de revenir au prochain comité technique avec

des propositions d'expérimentation qui permettrait de statuer sur le maintien ou non de la fiche action.

Action 14-Aide à l'investissement : Il est proposé de supprimer la fiche action mais de communiquer de manière générale sur cette action. Il n'y a eu aucun dossier déposé sur le bassin de la Boutonne. Ce peut être expliqué par un contexte de la gestion de l'eau très incertain qui n'incite pas à investir dans le matériel d'irrigation.

Axe 4

Action 16 bis-Enquête OUGC : Il est proposé de faire une mise à jour du nb d'adhésion en 2021.

Action 17-Reliquats N2 : Une restitution des premiers résultats sera faite en comité technique.

Il est proposé de renvoyer par mail le bilan du PT pour une validation des membres. Le bilan évaluatif doit être poursuivi en attente du retour du questionnaire et d'un prochain comité technique. Il est suggéré de mettre en place une commission agricole pour travailler les sujets. Le questionnaire va être envoyé aux membres du cotech au préalable de l'envoi aux agriculteurs. Les actions 2021 sont poursuivies en attente du travail sur le bilan intermédiaire 2017/2019 PTGE qui devrait être validé courant 2021.